



# Changements dans l'index phytosanitaire pour la production de baies 2026

Document de référence pour les prestations écologiques requises

Auteurs et Autrices : André Ançay, Vincent Michel, Pamela Bruno, Louis Sutter

Valid : à partir du 24.2.2026 (Remplace la version du 13.2.2026)

## Changements d'autorisation:

Produit	Substance active	Culture	Indication	Numéro d'homologation	Changement de l'homologation	Décision prise le (date)
Flipper	acides gras en C7-C18	fraise	acariens tétranyques, thrips	W-7630	Nouvelle homologation	
CeraSulfur	soufre	grand sureau	ériophyides gallicoles	W-7634	Nouvelle homologation avec un délai d'attente de 7 jours	
Corzal	phenmedipham	fraise	dicotylédones annuelles	W-6944	Remplace Betasana EC (W-6938) qui a été retiré avec un délai d'utilisation du 11.12.2025	
Phenmedi pham SE	phenmedipham	fraise	dicotylédones annuelles	W-6944-1	Remplace Phenmedipham EC (W-6938-3) qui a été retiré avec un délai d'utilisation du 29.1.2026	
Beetup C	phenmedipham	fraise	dicotylédones annuelles	W-6944-2	Remplace Beetup 160 EC (W-6938-1) qui a été retiré avec un délai d'utilisation du 29.1.2026	
Mentor Uno SE	phenmedipham	fraise	dicotylédones annuelles	W-6944-3	Remplace Mentor Uno (W-6938-4) qui a été retiré avec un délai d'utilisation du 29.1.2026	
Betam SE	phenmedipham	fraise	dicotylédones annuelles	W-6944-4	Remplace Betam LG (W-6938-2) qui a été retiré avec un délai d'utilisation du 29.1.2026	
Trezor	fenhexamide	Cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau, myrtille, espèces de Rubus, fraise, grand sureau, mini-Kiwi	pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	W-5751-1	Nouvelle homologation (produit de référence: Teldor, W-5751)	18.11.2025

## Corrections:



Les autorisations suivantes ne sont pas mentionnées dans toutes les listes du document de référence, mais elles sont conformes au PER :

Produit	Substance active	Culture	Indication	Numéro d'homologation
CeraSulfur	soufre	grand sureau	ériophyides gallicoles	W-7634
Beetup C	phenmedipham	fraises	dicotylédones annuelles	W-6944-2
Mentor Uno SE	phenmedipham	fraises	dicotylédones annuelles	W-6944-3
Betam SE	phenmedipham	fraises	dicotylédones annuelles	W-6944-4

### Corrections:

Les autorisations suivantes figurent dans le document de référence dans la liste des numéros W, mais ne sont **PAS conformes aux PER** :

Produit	Substance active	Culture	Indication	Numéro d'homologation
Kerb Flo	Propyzamide	Fraise, cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau	dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles, chiendent rampant	W-7426
Kerb Flo	Propyzamide	Fraise, cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau	dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles, chiendent rampant	W-6613
Nizo S	Propyzamide	Cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau	dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles, chiendent rampant	W-6703-3
Proper Flo	Propyzamide	Cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau	dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles, chiendent rampant	W-6703

Pour répondre aux exigences des prestations écologiques requises (PER) dans la culture des baies en Suisse, la directive « Prestations écologiques requises (PER) en culture fruitière en suisse 2026 » ainsi que le document de référence « Index phytosanitaire pour la production de baies 2026 » de Agroscope s'appliquent. Les adaptations en cours d'année et les éventuelles corrections seront consignées dans ce document complémentaire (« Changements dans l'index phytosanitaire pour la production des baies 2026 »).